

Procès-Verbal Conseil d'École - Année scolaire 2019/2020

Nom de l'école : SIMONE SIGNORET – Les Garennes	
Adresse de l'école : 34 rue des garennes – 69800 St Priest	
Date du conseil : 17-10-2019	Trimestre n° : 1
Horaire début : 17h30	Horaire fin : 19h30

Participants

Education Nationale	Parents	Mairie	
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Enseignants</u> : Mme Laetitia DUBOIS, Mme Violaine SIMONNET, Mme Nathalie GAY, Mme Delphine GIBERT, Mme Christiane PERRIN, Mme Christèle DESCHAMPS-NOHALES, Mme Anaïs MALFATTI, M. Lucas COTTANCIN, Mme Jacqueline LAROUDIE, Mme Ghislaine ROCHAT, Mme Sylvie PANEL, Mme Amandine BARTOLI, Mme Cécile GREULING, Mme Cécile BONPAIN, Mme Lucie CHATAGNIER, , Mme Corinne ROCHEBLAVE (directrice maternelle) et M. Rodolphe AEBERLI (directeur élémentaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Membre de l'API</u> : Mme Aude AVON, M. Guillaume BRUNO-MIGNOT, Nathalie GUERIN et M. Damien SIMONNET 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Référent périscolaire</u> : Mme Chanèze MEBARKI 	
		Autre	
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>DDEN</u> : Mme Michèle LABARDE 	

Ordre du jour

Organisation générale :

Résultats des élections parents d'élèves	<i>pour information</i>
Rentrée scolaire 2019 (effectifs, enseignants, prévisions 2020-2021)	<i>pour information</i>
Règlement intérieur de l'école élémentaire et maternelle	<i>pour vote</i>

Vie de l'école :

Rentrée échelonnée Maternelle	<i>pour information</i>
Evaluation CP / CE1	<i>pour information</i>
AESS	<i>pour information</i>
Coopérative	<i>pour information</i>
Ouverture de portail à 10h10, 14h30 et 15h10, sortie à 16h30	<i>pour information</i>
Accueil du centre aéré les mercredis et pendant les vacances	<i>pour information</i>

Actions pédagogiques :

Projets pédagogiques, subventions.	<i>pour information</i>
------------------------------------	-------------------------

Mairie :

Périscolaire : nouveau référent : présentation des activités de midi et du soir	<i>pour information</i>
Questions des parents d'élèves sur l'organisation du périscolaire – cantine	
Ambiance dans le réfectoire	
Tabac dans l'école	

Travaux à réaliser :	<i>pour constat</i>
- Revêtement de la cour autour du toboggan, bords des fenêtres en maternelle.	
- Sonnettes en maternelle	

Hygiène et Sécurité :

PPMS, incendie	<i>pour information</i>
----------------	-------------------------

Rédaction du procès-verbal¹

1-Organisation générale

Résultat des élections de parents d'élèves

L'élection a eu lieu le vendredi 11 octobre 2019.

Une hausse du taux de participation a été constatée par rapport à l'année passée.

En élémentaire

Merci aux parents pour l'organisation, la tenue du bureau de vote et le dépouillement des bulletins.

taux de participation de 46 % , 168 votes (dont 1blancs ou nuls) ; tous les sièges sont pourvus ;

En maternelle

taux de participation de 50,56 % 137 votes sur 267 inscrits (dont 41 blancs ou nuls) ; tous les sièges sont pourvus, après désignation par tirage au sort d'un parent volontaire.

Les parents élus en maternelle peuvent également élus en élémentaire, et inversement.

Rentrée scolaire 2019 (effectifs, enseignants)

En maternelle, la directrice est déchargée les vendredis.

En élémentaire, le directeur est déchargé les lundis et les mardis .

En maternelle

Les effectifs sont constants : 156 élèves

23 et 25 TPS PS

27 et 27 MS

27 et 26 GS

En élémentaire : une baisse des effectifs significative par rapport à l'année dernière : 11 classes 241 élèves

La 11 ème classe a été maintenue

CP	CP	CE1	CE1	CE2	CE2	CE2/CM1		CM1	CM1	CM2	CM2	
GAY - MARIJON	MONNERY - BOSC	PERRIN	HERNANDEZ - DUBOIS	MALFATTI	GIBERT - DUBOIS	SIMONNET - JUSSSELME		AEBERLI - MCLEAN	LAROUDIE - MARIJON	BENIERE - JUSSSELME - COTTANCIN	DESCHAMPS - NOHALES	
21	21	22	23	21	21	9	9	22	22	25	25	effectif Classe
42		45		51		53		50				effectif Niveau
138						103						effectif Cycle
241												effectif TOTAL

Prévisions 2019-2020 : le maintien de la 11 ème classe est une préoccupation majeure. Ne pas hésiter à nous prévenir rapidement de nouvelles arrivées potentielles pour l'année prochaine.

Règlement intérieur 2019-2020 de l'école élémentaire et maternelle

¹ En reprenant les points à l'ordre du jour.

En élémentaire

Dans la partie interdits, ajout de la partie en gras:

« Les chaussures avec lumière intégrée dans les semelles, **le maquillage, les baumes à lèvres, flacons de parfum, crèmes pour les mains ou le visage sont proscrits.** »

En maternelle : rappel du respect des règles de l'école ; certains parents restent dans la cour pour laisser leurs enfants jouer à l'aire de jeux, ce qui est interdit. Il y a aussi des demandes de parents pour arriver à 10h10 pour convenances personnelles : rappel que les horaires d'ouvertures en dehors de 8h20 et 13h20 ne sont possibles que pour les rendez-vous médicaux et suivis extérieurs.

Le règlement élémentaire et le règlement maternelle sont adoptés à l'unanimité.

2-Vie de l'école

Rentrée échelonnée Maternelle

Une réharmonisation de la rentrée échelonnée pour toutes les écoles a été demandée aux directeurs de toutes les écoles de la circonscription par Mme BELAN, inspectrice à Saint Priest.

Une demande des parents : comment faire pour rendre plus facile la cantine pour les PS ?

Pour certains parents la rentrée échelonnée est compliquée à mettre en place car ils doivent prendre une semaine de congé.

Evaluation CP et CE1(français maths)

Les évaluations nationales ont été faites fin septembre (16 au 23 septembre) : ces évaluations ont été longues pour les élèves ; les résultats ont été rentrés et remis aux parents. Certains élèves qui n'ont pas de difficulté en classe ont eu des résultats surprenants lors de ces évaluations.

Certains exercices n'étaient pas en adéquation avec les méthodes utilisées (ex : lecture des lettres).

Des évaluations devraient être refaites en CP au mois de février.

AESS

L'AESS a bien démarré ; les actions ont toujours beaucoup de succès. Il y a toutefois des problèmes pour recruter de nouveaux membres. Cette année, il n'y a pas eu de nouveaux arrivants.

Cette année, l'AESS a un peu moins de moyen car la kermesse, en raison de la canicule, a eu moins de succès

Reprise des actions habituelles durant l'année

- le cross, le 16 novembre (il y a peu près 7 élèves par classe qui viennent) ; l'année passée il y a eu 80 enfants qui ont participé ;
- Remise en place de la soirée jeu de société, en décembre dans les locaux de l'élémentaire ; les enseignantes de maternelle participent également dans les locaux de l'élémentaire.

Merci à l'AESS pour la convivialité des actions menées : sans l'AESS, beaucoup de projets pédagogiques ne se feraient pas, à cause du financement.

Coopérative

Tous les comptes OCCE sont publics. On adhère à l'OCCE (Office Central pour la Coopération à l'Ecole) ce qui permet

- d'avoir un statut et une légitimité juridique sans formalités administratives compliquées ;
- d'avoir l'aide d'une comptable ; chaque année, l'OCCE valide les comptes (doit avoir des justificatifs,... et preuve de remise de chèque) ;
- d'avoir un compte bancaire courant ;
- de gérer et d'assurer du matériel acheté avec la coopérative ;
- de recevoir des subventions et des dons de manière autonome ;
- d'avoir des malles pédagogiques et des projets départementaux.

La cotisation pour les parents d'élèves est facultative. Si les parents ne payent pas la coopérative, ils payent les sorties au prix réel.

En élémentaire :

La coopérative a rapporté la somme de 3197 € sur laquelle il faut enlever 522 € de cotisation et 65.25 € d'assurance. Après déduction, on redistribue 10,83 € par élève à chaque enseignant.

Il y a un compte CP, un compte CE1, un compte CE2, un compte CM1 et un compte CM2. (les ventes de gâteaux cm1 par exemple vont sur le compte cm1)

En maternelle :

La participation volontaire des familles a rapporté 1867 €.

La cotisation à l'OCCE s'élève à 346 €, et l'assurance 43,25€.

Chaque classe bénéficie d'une avance de caisse de 150€ : chaque enseignante tient un cahier de comptes et a la possibilité de compléter le matériel de sa classe.

Le reste de l'argent sert de complément pour les sorties(le cinéma, le théâtre), les projets non financés ou partiellement financés par la mairie, les collations des événements (cross, Noël, carnaval, ...), le livre de Noël, les spectacles ...

Ouverture de portail à 10h10, 14h30 et 15h10, sortie à 16h30.

Merci de respecter les horaires.

A la sortie à 11h30 et 16h30, merci de respecter la croix marquée au sol devant le portail. Les parents ne doivent pas stationner dessus, de façon à ce que les enfants puissent sortir tranquillement, et que les parents puissent mieux les voir sortir.

Accueil du centre aéré les mercredis et pendant les vacances

L'école accueille le centre aéré de la maison de quartier Diderot les mercredis après midi et pendant les

vacances scolaires. Le centre aéré dispose de certaines parties de l'école : cour, toilettes et préau, salle art visuel, salle d'évolution, dortoir.

3-Actions pédagogiques

En élémentaire :

3 projets sont subventionnés par la mairie, le grand lyon, l'AESS :

Les habitants aquatiques : 2 CM1

Découvrir les êtres vivants en milieu aquatique et comment gérer la gestion des eaux pluviales au niveau de Saint Priest (porte des alpes)

Partenariat avec la fédération de pêche.

Recycler pour mieux créer : 2 CP, 2 CE1, CE2/CM1, 2 CM2

Le thème principal sera sur le tri du papier. Une différenciation par niveau de classe sera faite.

Partenariats avec la MNLE

Projet astronomie : 2 CE2, 1 CE2/CM1, 2CM2

Partenariats avec l'observatoire de Lyon et le planétarium itinérant.

D'autres projets avec nos partenaires Mairie :

Conservatoire :

- Conte musical CE1
- Instrumentarium brésilien CE2, CE2/CM1
- Stylée la musique (CP, CM1, CM2)

Service des sports :

- Piscine (CP, CE1 et CM2), rugby, escalade (1CE2, le CE2/CM1, 1CM1)

Culture :

- Théâtre, cinéma, médiathèque, artothèque

L'école continue le tri des déchets (qui peut rapporter un peu d'argent) : papier, colle, pile (pour le téléthon), cartouche d'encre (l'année passée a rapporté 42 €), bouchons plastiques, crayons, ...

Participation au nettoyage de printemps.

En maternelle

Tous les projets de cette année s'articulent autour du thème de la couleur :

- Les 2 GS vont aller à l'artothèque ;
- Toutes les classes vont aller au musée de confluence pour une visite et un atelier ;
- Les MS et GS iront au cinéma Le scénario à deux reprises ;

. - Un spectacle présenté par le Conservatoire va avoir lieu avant les vacances de Noël.

Partenariat avec les étudiants de l'école de pharmacie : le thème n'est pas encore défini (sommeil / écrans...)

Les parents remercient l'équipe enseignante du groupe scolaire pour la réunion de rentrée et les projets pédagogiques menés chaque année.

4-Mairie :

Périscolaire :

Mme MEBARKI Chanèze est la nouvelle référente périscolaire :

Les parents demandent l'affichage des plannings des activités ce qui sera fait. Les enfants s'inscrivent librement aux activités.

La seule nouveauté actuellement est que les élèves se rassemblent à 13h10, passent aux toilettes puis montent en classe.

Chaque animateur se positionne sur une activité.

Les parents demandent l'ouverture du gymnase sur le temps de midi.

Cantine : il y a un animateur navette, un animateur dans chacune des salles de la cantine. Pas de silence complet demandé mais il faut qu'il y ait une ambiance sereine lors du repas.

Odeur de tabac dans l'enceinte de l'école : il est rappelé à l'ensemble des adultes, qu'il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.

Travaux à réaliser :

Revêtement de la cour autour du toboggan (plusieurs trous sont à noter), bords des fenêtres en maternelle à l'extérieur de la cour.

- Sonnettes en maternelle qui ne fonctionnent pas.

Travaux réalisés :

- En élémentaire, il y a eu un renouvellement du mobilier dans une des classe de CE1. Il y a eu, également, l'installation de deux vidéoprojecteurs dans les classes de CM2.
- En maternelle : mobilier changé en MS, des meubles à casiers, des bancs...Les meubles de la maternelle ont été recyclés en élémentaire (sous le préau et dans certaines classes)

Hygiène et Sécurité :

Les exercices PPMS et incendie ont été effectués sans difficultés :

- le 13 septembre, exercice incendie en élémentaire et le 27/09 en maternelle.
- le 15 octobre en élémentaire et le 18 octobre en maternelle, exercice PPMS sous forme de confinement.

Secrétaire de séance : Mme GIBERT Delphine

Date : 17-10-2019

Directeur / directrice de l'école :

Mme ROCHEBLAVE Corinne

Mr AEBERLI Rodolphe

Signatures :

Représentant des parents d'élèves :

Mr BRUNO-MIGNOT Guillaume

Signature :